



Número de Révision: 004.0

Date de sortie: 01/25/2017

## 1. PRODUIT ET ENTREPRISE IDENTIFICATION

<b>Désignation de l'article:</b>	<b>LOCTITE SF 5408 BELT DRESSING known as LOCTITE BELT DRESSING</b>	<b>Numéro IDH:</b>	226595
<b>Type de produit:</b>	Revêtement	<b>numéro d'item</b>	30527
<b>Restriction d'utilisation:</b>	Non identifié	<b>Région:</b>	Canada
<b>Raison sociale:</b>	<b>Votre contact:</b>		
Henkel Canada Corporation	Téléphone: (905) 814-6511		
2515 Meadowpine Boulevard	MEDICAL EMERGENCY Phone: Poison Control Center		
Mississauga, Ontario L5N 6C3	1-877-671-4608 (toll free) or 1-303-592-1711		
	TRANSPORT EMERGENCY Phone: CHEMTREC		
	1-800-424-9300 (toll free) or 1-703-527-3887		
	Internet: www.henkelna.com		

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

### VUE D'ENSEMBLE DE TOUS LES CAS D'URGENCE

**ATTENTION:** CONTIENT UN GAZ SOUS PRESSION ; PEUT EXPLOSER SOUS L'EFFET DE LA CHALEUR.  
PROVOQUE UNE IRRITATION CUTANEE.  
PROVOQUE UNE SEVERE IRRITATION DES YEUX.

CLASSE DE RISQUE	CATEGORIE DE RISQUE
GAZ SOUS PRESSION	Compr. Gas
IRRITATION CUTANEE	2
IRRITATION DES YEUX	2A

### PICTOGRAMME(S)



### Conseils de prudence

<b>Prévention:</b>	Laver soigneusement la zone affectée après la manipulation. Porter des gants de protection/un équipement de protection des yeux et du visage.
<b>Intervention:</b>	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin. Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés.
<b>Stockage:</b>	Protéger du rayonnement solaire. Stocker dans un endroit bien ventilé.
<b>Élimination:</b>	Non prescrit

La présente classification satisfait au Règlement sur les produits dangereux du Canada (SIMDUT 2015) et se conforme aux dispositions du Système général harmonisé (SGH) de classification et d'étiquetage des produits chimiques des Nations Unies.

**Voir section 11 pour information supplémentaire sur la toxicologie.**

Numéro IDH: 226595

Nom du produit: LOCTITE SF 5408 BELT DRESSING known as LOCTITE BELT DRESSING

### 3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substances dangereuses	Numéro CAS	Poids %*
Butane	106-97-8	5 - 10
1,2,4-Triméthylbenzène	95-63-6	1 - 5
mésitylène	108-67-8	1 - 5
Solvant naphta aromatique léger (pétrole)	64742-95-6	1 - 5
Propane	74-98-6	1 - 5
Ethylbenzène	100-41-4	0.1 - 1

\*Les pourcentages exacts peuvent varier ou constituer un secret commercial. L'intervalle de concentration est fourni pour aider les utilisateurs à assurer les protections appropriées.

### 4. MESURES DE PREMIERS SECOURS

<b>Inhalation:</b>	Amener au grand air. Administrer de l'oxygène si la respiration est difficile. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. Si des symptômes se manifestent et persistent, consultez un médecin.
<b>Contact avec la peau:</b>	Laver immédiatement la zone affectée avec une eau savonneuse. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés.
<b>Contact avec les yeux:</b>	Rincer immédiatement les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes. Appeler un médecin.
<b>Ingestion:</b>	Ne pas faire vomir. Appeler immédiatement un médecin.
<b>Symptômes:</b>	Voir la section 11.

### 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

<b>Moyen d'extinction approprié:</b>	Dioxyde de carbone. Poudre chimique. Mousse
<b>Procédures spéciales de lutte contre l'incendie:</b>	Utiliser un appareil respiratoire autonome et une panoplie complète de protection telle qu'une tenue de nettoyage. Utiliser de l'eau pour refroidir les récipients fermés pour empêcher que la pression ne monte et qu'une inflammation spontanée ou une explosion ne se produisent s'ils sont exposés à une chaleur extrême.
<b>Feu inhabituel ou risques d'explosion:</b>	Contenu sous pression. Les conteneurs clos sont susceptibles de se briser (en raison de la pression accumulée) en cas d'exposition à une chaleur extrême.
<b>Produit ou gaz issus de la combustion:</b>	Oxydes de carbone. Vapeurs irritantes.

### 6. MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Utiliser la protection personnelle recommandée à la section 8, isoler la zone dangereuse et refuser l'accès au personnel inutile et non protégé.

<b>Mesures de protection de l'environnement:</b>	Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines.
<b>Méthodes de nettoyage:</b>	Enlever toute source d'ignition. Maintenir une bonne ventilation pour les déversements accidentels importants. Faire tremper dans un agent d'absorption inerte. Conserver dans un récipient fermé jusqu'au moment de son élimination.

## 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

**Manipulation:** Garder à l'abri de la chaleur, des étincelles et des flammes. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter de respirer les vapeurs ou les buées de ce produit. Assurer une ventilation adéquate.

**Stockage:** Garder dans un endroit frais, bien ventilé, à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Garder le récipient bien fermé jusqu'à utilisation.

Pour obtenir des renseignements sur la durée de conservation du produit, veuillez examiner les étiquettes sur le récipient ou vérifier la fiche technique.

## 8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Les employeurs devraient accomplir une évaluation de tous les lieux de travail pour déterminer le besoin, et du choix, des commandes appropriées d'exposition et le matériel de protection pour chaque tâche effectuée.

Substances dangereuses	ACGIH TLV	OSHA PEL	AIHA WEEL	Autre
Butane	1,000 ppm STEL	Rien	Rien	Rien
1,2,4-Triméthylbenzène	25 ppm TWA	Rien	Rien	Rien
mésitylène	25 ppm TWA	Rien	Rien	Rien
Solvant naphta aromatique léger (pétrole)	Rien	100 ppm (400 mg/m <sup>3</sup> ) PEL	Rien	50 ppm
Propane	Inclus dans le règlement mais sans des valeurs de données. Voir le règlement pour d'autres détails.	1,000 ppm (1,800 mg/m <sup>3</sup> ) PEL	Rien	Rien
Ethylbenzène	20 ppm TWA	100 ppm (435 mg/m <sup>3</sup> ) PEL	Rien	Rien

**Remarques sur la conception des installations techniques:** Utiliser une ventilation locale si la ventilation générale est insuffisante pour maintenir la concentration des vapeurs sous les limites établies d'exposition.

**Protection respiratoire:** Utiliser un appareil de protection respiratoire approuvé NIOSH s'il y a possibilité de dépasser la ou les limites d'exposition établie(s). Si les concentrations dans l'air dépassent les limites d'exposition applicables, utiliser une protection respiratoire approuvée NIOSH.

**Protection des yeux:** Des lunettes étanches ou des lunettes de sécurité munies d'un écran latéral. Utiliser un masque complet s'il y a des risques d'éclaboussures ou de pulvérisation du produit.

**Protection de la peau:** Utiliser des gants et un vêtement de protection imperméables pour empêcher le contact avec la peau, si besoin est.

## 9. PROPRIETES PHYSICO-CHIMIQUES

**Etat physique:** Liquide, aérosol  
**Couleur:** Laiteux, Blanc  
**Odeur:** d'Aromatique  
**Seuil de détection d'odeur:** Non disponible  
**Valeur pH:** Non disponible  
**Pression de vapeur:** Non disponible  
**Point / zone d'ébullition:** Non disponible  
**Point/domaine de fusion:** Non disponible  
**Gravité spécial:** 0.92  
**Densité de vapeur:** Non disponible  
**Point d'éclair:** Non applicable aux aérosols.  
**Flashback:** Ce produit n'exhibe aucun retour de flamme quand il est testé pour le prolongement de la flamme.  
**Flame projection:** 0.00 cm (0inch)

<b>Inflammable/Limites inférieures d'explosion:</b>	Non disponible
<b>Inflammable/Limites supérieures d'explosion:</b>	Non disponible
<b>Température d'auto-inflammation:</b>	Non disponible
<b>Inflammabilité:</b>	Non applicable
<b>Taux d'évaporation:</b>	Non disponible
<b>Solubilité dans l'eau:</b>	Non disponible
<b>Coefficient de partage (n-octanol/eau):</b>	Non disponible
<b>Teneur VOC:</b>	17.7 %; 162 g/l
<b>Viscosité:</b>	Non disponible
<b>Température de décomposition:</b>	Non disponible

## 10. STABILITE ET REACTIVITE

<b>Stabilité:</b>	Stable
<b>Réactions dangereuses:</b>	Ne se produira pas.
<b>Produits de décomposition dangereux:</b>	Oxydes de carbone. Fumées irritantes.
<b>Produits incompatibles:</b>	Des oxydants forts.
<b>Réactivité:</b>	Non disponible
<b>Conditions à éviter:</b>	Chaleur, flammes, étincelles et autres sources d'inflammation. Hautes températures.

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

**Voies d'exposition pertinentes:** Yeux, Inhalation, Peau, Ingestion

### Effets potentiels sur la santé

<b>Inhalation:</b>	Peut irriter les voies respiratoires. La surexposition peut entraîner une dépression du système nerveux.
<b>Contact avec la peau:</b>	Entraîne une irritation de la peau.
<b>Contact avec les yeux:</b>	Provoque une sévère irritation des yeux.
<b>Ingestion:</b>	Non prévu dans des conditions normales d'utilisation. Peut entraîner une irritation du tube digestif par ingestion.

Substances dangereuses	LC50s et LD50s	Effet immédiat et retardé sur la santé.
Butane	Inhalation LC50 (Rat, 4 h) = 658 mg/l	Cardiaque, Système nerveux central, Irritant
1,2,4-Triméthylbenzène	Oral LD50 (Rat) = 6.0 g/kg Dermal LD50 (Lapin) = > 3,160 mg/kg	Système nerveux central, Irritant, Respiratoire
mésitylène	Rien	Système nerveux central, Irritant, Respiratoire
Solvant naphta aromatique léger (pétrole)	Rien	Irritant
Propane	Rien	Cardiaque, Système nerveux central, Irritant
Ethylbenzène	Oral LD50 (Rat) = 5.46 g/kg Oral LD50 (Rat) = 3,500 mg/kg Dermal LD50 (Lapin) = 17,800 mg/kg	Irritant, Système nerveux central

Substances dangereuses	NTP cancérigène	IARC cancérigène	OSHA cancérigène (Spécifiquement réglementé)
Butane	Non	Non	Non
1,2,4-Triméthylbenzène	Non	Non	Non
mésitylène	Non	Non	Non
Solvant naphta aromatique léger (pétrole)	Non	Non	Non
Propane	Non	Non	Non
Ethylbenzène	Non	Groupe 2B	Non

## 12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Information écologique: Non disponible

## 13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Information exigée est pour pour les produits inutilisés uniquement.

Méthode de rejet recommandée: Suivre tous les règlements municipaux, provinciaux et fédéraux concernant l'élimination.

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Les informations relatives au transport fournies dans cette section s'appliquent seulement au matériau lui-même/à la formulation elle-même et elles ne sont pas spécifiques à aucun emballage/à aucune configuration.

### Transport du Canada de Marchandises Dangereuses-Terre

Nom d'embarquement correct: AÉROSOLS  
Division: 2.2  
Numéro d'identification: UN 1950  
Groupe d'emballage: Rien

### Transport aérien (ICAO/IATA)

Nom d'embarquement correct: Aerosols, non-flammable  
Division: 2.2  
Numéro d'identification: UN 1950  
Groupe d'emballage: Rien

### Transport maritime (IMO/IMDG)

Nom d'embarquement correct: AEROSOLS  
Division: 2.2  
Numéro d'identification: UN 1950  
Groupe d'emballage: Rien

## 15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

### Information sur la réglementation Canadienne

Statut LCPE LIS/LES: Tous les composants sont inscrits sur la liste intérieure des substances ou en sont exempts.

### Information sur la réglementation des Etats Unis

État de l'inventaire TSCA 8 (b): Tous les composants sont inscrits sur l'inventaire de la Toxic Substances Control Act ou en sont exempts.

## 16. AUTRES INFORMATIONS

Cette fiche de données de sécurité contient des changements par rapport à la précédente version dans les paragraphes:  
Format des nouvelles fiches de données de sécurité.

Préparé par: Timothy Pratt, Regulatory Affairs Specialist

Date de sortie: 01/25/2017

**DÉMENTI** Les données ci-jointes sont fournies à titre d'information seulement et sont jugées dignes de foi. Toutefois, la société Henkel Corporation n'assume la responsabilité d'aucun résultat obtenu par des personnes dont elle ne contrôle pas les méthodes. Il incombe à l'utilisateur de déterminer si les produits Henkel ou les méthodes de production mentionnées dans le présent document conviennent à un usage particulier. Il lui incombe aussi de prendre les précautions nécessaires pour protéger les biens et les personnes contre tout risque qui pourrait se produire au cours de la manipulation et de l'utilisation de l'un ou l'autre des produits de Henkel Corporation. À la lumière de ce qui précède, la société Henkel Corporation décline toute responsabilité, tacite ou expresse, incluant mais ne se limitant pas à la garantie implicite de qualité marchande et de conception à une fin spécifique découlant de la vente ou de l'usage des produits de Henkel Corporation. Henkel Corporation décline aussi toute responsabilité pour tout dommage indirect, quel qu'il soit, y compris un manque à gagner.